



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/05/14

Reçu en Préfecture le : 02/06/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 mai 2014
D - 2014/278

Aujourd'hui 26 mai 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET,
Mr Y. DAVID (présent à partir de 16h20), Mme N. DELATTRE (présente à partir de 17h05), Mr N. BRUGERE (présent jusqu'à 16h45)

Excusés :

Monsieur Josy REIFFERS, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Jacques COLOMBIER

**Fourniture et maintenance de solutions d'impression
pour les services de la Ville de Bordeaux, le
CCAS et l'Ecole d'Enseignement Supérieur d'Art
de Bordeaux (EBABX). Signature du Marché**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'axe développement durable du schéma directeur de son système d'information, la Ville de Bordeaux poursuit l'optimisation et la rationalisation de ses moyens d'impression.

L'appel d'offre lancé en 2010 a permis la mise en œuvre de 169 copieurs multifonctions connectés en réseau. Ces derniers offrent des services de partage d'impression, de numérisation de documents et de télécopie-fax. Ils sont également associés avec des solutions logicielles de gestion qui permettent une meilleure administration et la maîtrise des consommations et des coûts.

Le marché arrivant à échéance fin 2014, la Ville de Bordeaux a constitué par délibération n° 2014/153 du lundi 24 février 2014 un groupement de commande avec le CCAS et L'EBABX afin de mutualiser la fourniture de copieurs multifonctions et d'imprimantes et doter notamment la Cité Municipale de moyens d'impressions performants et sécurisés aux fonctionnalités multiples.

Ainsi, sur la base du dossier de consultation préparé par la Direction Générale de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information de la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert dont l'objet est la fourniture et la maintenance des copieurs multifonctions et imprimantes en location sur quatre ans.

A l'issue de la procédure d'appel d'offres ouvert et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier l'offre de la société XEROX.

Le marché à bons de commandes sera conclu selon les dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics sans minimum ni maximum sur une durée de quatre ans à compter de sa notification.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours et suivants rubrique 020, articles 6184, 6122, 6135, 2051, 2183, 2031, 6068.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 mai 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE